

CHAMPIONNAT DE FRANCE

3^{ème} division 2024 - Zone 6

Du 2 juillet au 7 juillet

Etang Neuf à Seilhac (19)

La FFPS CARPE NOUVELLE AQUITAINE et le club Carpistes Gaulois sont heureux de vous accueillir sur les berges de l'étang Neuf (Seilhac 19) pour participer à la 3^{ème} division du Championnat de France 2024.

Vous trouverez ci-dessous le déroulement de l'épreuve.



PROGRAMME OFFICIEL



Mardi 1 juillet 2024

A partir de 10h accueil du staff d'organisation, des arbitres et commissaires.
11h à 17h Installation du PC et des postes par le staff d'organisation
18h-20h: Accueil et concours de lancer de la 1^{ère} manche

Mercredi 2 juillet

7h30 : Accueil et fin des lancer de Précision
9h: Choix du poste de pêche de la 1^{ère} manche
11h: Début de la 1^{ère} manche
Pêche (amorçage libre jusqu'à 20h)
22h: Classement provisoire

Jeudi 3 juillet

10h: Classement provisoire
Pêche (amorçage libre 8h à 20h)
22h: Classement provisoire

Vendredi 4 juillet

Amorçage libre a 8h
10h: Fin de la 1^{ère} manche
11h30: Concours de lancer de précision de la 2^{ème} manche
Buffet, annonce des résultats de la 1^{ère} manche
13h30: Choix du poste de la 2^{ème} manche
15h30: Début de la 2^{ème} manche
Pêche (amorçage libre jusqu'à 20h)
22h: Classement provisoire

Samedi 5 juillet

10h: Classement provisoire
Pêche (amorçage libre 8h à 20h)
22h: Classement provisoire

Dimanche 6 juillet

Amorçage libre a partir de 8h
14h30: Fin de la 2^{ème} manche
16h30: Annonce des résultats de la 2^{ème} manche
Proclamation des résultats et annonce des équipes montantes en 2^{ème} division du championnat de France 2024
Remise de trophée et vin d'honneur.



Cette compétition est régie par le règlement officiel 2024 de la FFPS Carpe

Carte de pêche avec CPMA et carte interdépartementale obligatoire.

Les règlements général et sportif de la FFPS sont disponibles sur

www.ffps-carpe.fr